

Article 52 du Règlement

alors que l'étude d'impact n'est pas terminée. Il s'agit d'une situation d'urgence en ce qui concerne la procédure légale en matière d'environnement dans notre pays, et nous avons le droit d'en discuter.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. C'est la première de deux demandes de débat d'urgence. Je demanderais qu'on respecte le Règlement et qu'on présente donc la demande sans aucun argument. Sinon, nous sommes complètement désavantagés du côté ministériel. Nous voudrions peut-être répliquer. Nous ne le faisons pas. Nous respectons les règles et nous demandons au député d'en faire autant.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: L'honorable ministre de la Justice reprend une objection qui a déjà été soulevée. Les députés savent quelle est la pratique et, en tant que serviteur de la Chambre, je dois la faire respecter.

La question que soulève le député de Winnipeg Transcona est clairement importante, comme en ont témoigné plus tôt aujourd'hui les questions posées par le député de Regina—Qu'Appelle et les réponses données par le ministre qui agissait aujourd'hui à titre de suppléant au ministre de l'Environnement.

Je dis qu'il s'agit d'une question importante pour certaines des raisons que le député a exposées, mais je ne suis pas convaincu qu'il faut tenir un débat d'urgence aujourd'hui.

LES PÊCHES DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

M. Fernand Robichaud (Beauséjour): Monsieur le Président, conformément à l'article 52 du Règlement, je demande moi aussi l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre pour discuter d'une affaire très urgente et très grave, à savoir la crise de plus en plus grave qui frappe le secteur de la pêche à la morue, au homard, au crabe des neiges et au frai de hareng dans la région de l'Atlantique, crise qui se traduit par de nombreuses fermetures d'usine de transformation du poisson, des pertes d'emplois et l'abandon de localités entières.

[Français]

Monsieur le Président, il est bien évident que le gouvernement n'a pas encore compris les vraies dimensions de la crise, et nous aimerions avoir. . .

[Traduction]

M. le Président: Je demanderais au député de bien peser ses paroles. C'est là-dessus que portait l'objection même qu'on a soulevée. Il n'est pas nécessaire de présenter une argumentation. Je possède les faits. Je remercie également le député de m'avoir adressé une lettre décri-

vant très clairement la situation. Si le député veut bien terminer son intervention, je l'écouterai.

[Français]

M. Robichaud: Je vous remercie, monsieur le Président. Nous voudrions tout simplement avoir l'occasion de faire le point et de montrer les vraies dimensions de la crise et les effets que cette crise a sur les familles et sur les communautés de l'Atlantique. Je vous remercie bien, monsieur le Président.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: Encore une fois, la question est très importante. Naturellement, tous les députés à la Chambre des communes comprennent bien la grave crise qui affecte les Canadiens habitant dans les Maritimes. Hier, et aujourd'hui également, il y a eu beaucoup de discussions à ce sujet, et probablement qu'il y en aura encore plus au cours des jours à venir. Mais je pense qu'il n'est pas nécessaire aujourd'hui de décider d'un débat d'urgence. Mais je tiens à rappeler, pour la gouverne des honorables députés, que, immédiatement avant le congé de Noël, il y a eu un débat d'urgence, ne concernant peut-être pas spécialement tous les sujets soulevés aujourd'hui par l'honorable député, mais certainement la situation en général.

Je regarderai comment évolue la situation, chaque jour, cette semaine, ainsi qu'au cours des semaines qui viennent, mais pour le moment, je ne vois pas la nécessité d'acquiescer à cette demande.

• (1510)

[Traduction]

LA FAMINE EN ETHIOPIE

Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour demander la tenue d'un débat d'urgence sur la situation qui existe en Éthiopie.

La famine qui sévit dans ce pays atteint encore une fois les proportions d'une crise. On estime que quatre millions de personnes risquent de périr de la faim, et les effets de la sécheresse en Érythrée et dans le Tigré s'aggravent de jour en jour.

Une guerre qui ravage cette région depuis longtemps empire la situation. La gravité de cette famine n'est pas bien comprise au Canada. C'est peut-être pour cette raison que notre pays n'est pas encore intervenu rapidement, comme il en a l'habitude, pour secourir ce malheureux pays.

Je demande donc la tenue d'un débat d'urgence pour que le public canadien puisse encore une fois être informé de cette situation ainsi que de ses aspects politiques et